

# Vue du pont

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Juin 2013



<b>Au fil</b> de l'actu .....	<b>p.2</b>
<b>Vie</b> municipale .....	<b>p.4</b>
<b>Vie</b> locale .....	<b>p.10</b>
<b>Les rendez-vous</b> du mois .....	<b>p.15</b>
<b>Vie</b> quotidienne .....	<b>p.16</b>



PONT SAINT MARTIN





### Réception partielle des travaux au Centre Technique Municipal (CTM)

**Le 25 avril**, élus et agents municipaux ont participé à la réception partielle des travaux du futur CTM de la Nivardière. Les 1650 m<sup>2</sup> de bâtiments accueilleront le service Voirie dès ce mois de juin puis, le service Espaces Verts/Environnement en septembre, et enfin le service Bâtiment en octobre.



Magazine municipal d'informations  
de la mairie de Pont Saint Martin  
02 40 26 80 23  
contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Tirage : 2 800 exemplaires  
Directeur de la publication :  
Yves François  
Conseillère déléguée à l'information :  
Christine Buteau  
Rédaction : commission  
communication-information  
Création graphique et mise en page :  
Studio Sinaé - www.sinae.fr  
Impression :

Offset 5 Nantes : 02 40 26 59 56  
Dans une démarche environnementale,  
ce bulletin a été imprimé sur papier  
recyclé et en encres végétales.

Les informations destinées à être  
publiées dans ce magazine d'information  
doivent impérativement être déposées en  
mairie ou envoyées par e-mail avant le 2  
du mois précédent. Contact :  
communication@mairie-pontsaintmartin.fr

## Actions éco-citoyennes

Impulsées en 2012 par les élus et les services Espaces Verts/Environnement et Enfance Jeunesse Education, les actions éco-citoyennes proposées aux jeunes Martipontains sont reconduites pour cette année 2013.

Ces actions ont pour objectif de créer de la rencontre entre les jeunes et une profession, de permettre aux jeunes d'acquérir des compétences techniques et enfin de participer à l'embellissement du cadre de vie.



### Le siège communautaire de la CCGL inauguré

siège communautaire. **Le 26 avril**, l'inauguration officielle des locaux a réuni une centaine de personnes, dont Pierre Stussi, secrétaire général de la Préfecture de Loire-Atlantique, Stéphan Beaugé et Bernard Deniaud, conseillers généraux des cantons concernés et de nombreux élus de la CCGL. Pour un montant de 2 600 000 €, le bâtiment dispose d'une surface de 1455 m<sup>2</sup> composée d'une salle de réunion de 180 m<sup>2</sup> et d'un ensemble de bureaux. Il permet d'accueillir les 19 agents des services administratifs de la CCGL.



## ► Inauguration du 3ème Lieu

Le samedi 20 avril, de nombreuses personnalités étaient présentes pour inaugurer Le 3ème Lieu, regroupant un pôle associatif et une médiathèque. C'est sous un soleil radieux que Jean-Gabriel Delacroy, sous-préfet, Dominique Raimbourg, député, Gérard Allard, vice-président du conseil général et conseiller général du canton, Yves François, maire et Marie-Anne David, adjointe à la vie culturelle, ont coupé le ruban tricolore, marquant l'ouverture officielle du nouveau bâtiment.



combattants ont été mis à l'honneur par Jules Claezman, président de l'UNC et Yves François, maire : Yann Joncheray a reçu la médaille de la République au Titre de Reconnaissance de la Nation avec agrafe des Opérations Extérieures et Yvon Guilbaud la médaille du Mérite d'argent interne à l'UNC. Le premier, soldat de première classe au 4ème Escadron du 1er Régiment de Hussards parachutistes de Tarbes, a été honoré en témoignage des services rendus à la France au cours de sa participation aux Opérations du Golfe et est déjà titulaire de nombreuses décorations. Le second a, quant à lui, été mis à l'honneur pour sa fidélité à la section Martipontaine de l'UNC depuis 1979 et son accès à la vice-présidence en janvier 2011.

## ► Deux médaillés lors de la cérémonie du 8 mai

C'est sous la pluie que le défilé, emmené par l'Elan Fanfare, la gendarmerie et les membres de la section locale UNC, a quitté la place Bretagne pour se rendre au Monument aux Morts puis à la salle des fêtes où deux anciens

## : c'est reparti !

La première action a eu lieu durant les vacances d'avril. Les jeunes, encadrés par Thierry et Patrice, agents du service Espaces verts/Environnement, ont participé activement à la remise en état des carrés de plantation et à l'installation des plessis, au jardin pédagogique sur le site des Prés Moreau.

Les prochaines actions auront lieu durant l'été et quelques jeunes sont déjà inscrits. Si vous avez entre 13 et 17 ans et que vous souhaitez rejoindre le groupe des actions éco-citoyennes, contactez le Service Jeunesse au 02 40 26 80 64, par mail à [maisondelenfance@mairie-pontsaintmartin.fr](mailto:maisondelenfance@mairie-pontsaintmartin.fr), ou directement à la Maison de l'Enfance.



## ► Carnaval des Tout-petits

Après une première annulation du fait d'une météo peu clémente, le carnaval des tout-petits a finalement eu lieu le **jeudi 18 avril**. Pour l'occasion, une soixantaine d'enfants s'était déguisée, sur le thème des Antilles. Accompagnés de leurs parents, grands-parents, assistantes maternelles ou éducatrices de La Farandole, les pirates, Antillaises mais aussi princesses et super-héros ont défilé depuis le jardin de la Farandole jusqu'à la Maison de l'Enfance. Après avoir entonné quelques comptines et chansons, ils y ont pris une collation bien méritée avant de repartir vers le multi-accueil.



## ► Cluedo de Pâques : la grenouille a été retrouvée !

**Samedi 13 avril**, malgré un ciel pluvieux, une quinzaine de Martipontains a bravé la météo pour mener une enquête proposée par le Service Jeunesse dans le cadre de la semaine de l'environnement aux Prés Moreau : la grenouille, mascotte du site, avait été enlevée la nuit de Pâques. Armés de courage, de bottes et de parapluies, enfants et parents sont partis à la recherche d'indices pour démasquer le coupable ! Ils ont aussi eu le plaisir de découvrir que des œufs en chocolat étaient cachés sur le site... Le coupable a finalement été découvert, et tous ont pu partager un goûter à la Maison de l'Enfance.

# Reconstruction de la mairie : c'est parti !



10 mois de négociations ont été nécessaires avec l'assureur de la mairie - ce qui est peu dans ce genre de sinistre dont les deux enquêtes en cours restent sans résultat à

ce jour - avant d'obtenir un accord définitif sur l'offre de remboursement. Après le versement de plusieurs acomptes pour un total de 232 089 € correspondant aux premières dépenses après l'incendie du 23 janvier 2012, un chèque de 781 374 € a été remis à la commune en novembre dernier. D'autres règlements différés pour un montant possible de 525 834 € auront lieu au fil des travaux qui ont maintenant débuté, sur présentation des factures de la remise en état du bâtiment en conservant les murs épargnés par l'incendie conformément au rapport du bureau de contrôle, du remplacement de son contenu, de l'assurance dommages-ouvrage, de la démolition et du retrait des déblais, des frais de remise en conformité, des honoraires du bureau d'études et de l'architecte.

Le cabinet d'architectes Forest-Debarre de Nantes a été retenu parmi 40 autres dossiers. En lien étroit avec ce dernier, les élus et le personnel communal ont longuement planché sur les besoins à court et plus long termes, en intégrant bien sûr les contraintes budgétaires. Le projet de reconstruction de la mairie et de réaménagement complet de l'ancienne bibliothèque permet de répondre efficacement à l'ensemble des besoins tout en offrant de belles solutions pour l'avenir, notamment par une jonction possible entre les deux bâtiments, avec ascenseur. Les services à la personne (infirmières, PMI, ADIL,...) actuellement logés au 35, rue de Nantes, seront installés dans cette aile proche de la mairie devenant ainsi plus «visibles» pour la population. Les bâtiments ouvriront sur la cour intérieure, remise en valeur, et sur la rue de la Mairie.

Les travaux dureront une dizaine de mois. L'ouverture au public est envisagée en mars/avril 2014. Les modulaires seront alors retirés. Les Martiportains retrouveront alors «leur» mairie mais avec des locaux fonctionnels, modernisés, bien adaptés à l'accueil du public au rez-de-chaussée des deux bâtiments.

Yves FRANÇOIS  
Maire de Pont Saint Martin

## ÉCONOMIE

# 27 hectares pour le développement économique de la D2A et pérennité de l'activité agricole : le protocole d'accord est signé

En 1990, le plan d'occupation des sols de Pont Saint Martin avait zoné une soixantaine d'hectares au nord de la commune afin de permettre une future extension du Domaine Aéroportuaire de Nantes Atlantique (D2A). Dans cette attente, la SELA, aménageur de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) gestionnaire de la D2A, avait accordé en 1997 au GAEC de la Moricière l'autorisation d'exploiter une douzaine d'hectares, via un bail précaire.

La CCI souhaitant ouvrir de nouveaux espaces au développement économique, les élus communaux ont clairement indiqué aux différentes parties concernées leur double objectif. Yves François, maire : « *L'activité agricole est une activité économique comme une autre. Il nous faut redéfinir les périmètres*



SIGNATURE DU PROTOCOLE ENTRE DAMIEN VIGNEAU (SELA), OLIVIER ET JÉRÔME BATARD (EXPLOITANTS AGRICOLES), EN PRÉSENCE D'ALAIN TRÉTON (CHAMBRE D'AGRICULTURE), DES ÉLUS ET DES REPRÉSENTANTS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE.

*les plus adéquats et consensuels permettant de répondre aux besoins d'implantation locale de nouvelles activités artisanales ou PME dont nous avons besoin pour rapprocher bassin de vie et bassin d'emploi, et assurer parallèlement la pérennité de l'activité agricole existante sur site, non seulement pour les deux exploitants actuels mais aussi pour la relève qui s'annonce au sein même de leurs familles ».*

Chaque partie ayant bien compris la nécessité de trouver un juste compromis dans l'intérêt général et dans le cadre de la rédaction

des documents du nouveau plan local d'urbanisme, les échanges ont abouti jeudi 11 avril à la signature d'un protocole d'accord entre la SELA et les exploitants du GAEC de la Moricière : 27 ha vont s'ouvrir rapidement au développement économique artisanal ou PME (30 ha à moyen terme), et 12 autres hectares viendront en compensation des 12 hectares aujourd'hui exploités par le GAEC et repris par la SELA. Il faut noter le rôle de proposition et de conseil des chambres consulaires (CCI et Chambre d'Agriculture), lors des différentes rencontres préalables. Elles ont largement participé à la recherche des solutions de compensation pour le GAEC de la Moricière, en lien étroit avec les élus martiportains et la SELA. Pour la CCI, « *Ce résultat est aussi le fruit de l'implication sans faille des élus locaux qui ont su fédérer les bonnes volontés autour d'un projet d'intérêt général conciliant économie et ruralité* ».

« *Une démarche positive* », conclut également Alain Tréton (Chambre d'Agriculture) qui a su étroitement accompagner le GAEC dans la démarche. « *Les solutions trouvées permettent au GAEC d'avoir désormais une bonne visibilité et un meilleur regroupement des terres autour du siège d'exploitation* ». Damien Vigneau pour la SELA, après finalisation des derniers échanges avec les propriétaires des parcelles, eux-mêmes très conscients de l'intérêt général, s'engage de son côté à mettre en état les 12 ha nouvellement affectés. Des lots de 1 500 à 6 000 m<sup>2</sup> seront mis à disposition par la SELA à de petites ou moyennes entreprises.

## CULTURE

# Le 3<sup>ème</sup> Lieu dédié à la vie culturelle

En présence de Jean-Gabriel Delacroy, sous-préfet, de Dominique Raimbourg, député, de Gérard Allard, conseiller général, la municipalité a inauguré Le 3<sup>ème</sup> Lieu le 20 avril dernier. C'était l'occasion pour les Martipontains de visiter l'ensemble de cet équipement à l'architecture innovante déjà largement investi par les quelques 700

adhérents, dont 286 nouveaux lecteurs depuis l'ouverture le 23 février dernier, soit une augmentation de 21 %. La médiathèque joue son rôle au service du lien social en ouvrant ses portes à tous. Toutes les opinions peuvent s'y exprimer autour du livre. Cet équipement est tout à fait le reflet de ce que vos élus ont souhaité : un lieu de vie dédié à la vie sociale, à l'apprentissage et à la connaissance, où les Martipontains peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle.

<b>Coût total de l'opération</b>	<b>2 785 108 €</b>	
Subventions		
Etat / DRAC		455 825 €
Conseil général		209 250 €
Réserve parlementaire		70 000 €
Récupération de la FCTVA		540 000 €
<b>Reste à la charge de la commune</b>	<b>1 510 033 €</b>	

Subvention pour l'achat de livres par le Centre National du Livre : 15 490 €



## CULTURE

## Fête de la musique Édition 2013

Comme tous les ans le 21 juin sera placé sous le signe de la musique et de la convivialité. Pont Saint Martin célébrera cette fête avec un programme riche et dansant !

Rendez-vous dès 19h30, place Bretagne pour le début des festivités. C'est la **Fanfralle** qui ouvrira la soirée : fanfare délirante des élèves



de l'école Centrale de Nantes, ils sauront vous mettre dans l'ambiance avec leurs morceaux enjoués et festifs.

Puis, vers 21h, vous plongerez au cœur du monde celtique avec le groupe **Beltaine**. Ces 4 musiciens et chanteurs nantais vous feront danser sur des musiques irlandaises entraînantes !



Pour rester dans une ambiance chaleureuse et conviviale, un bar et une restauration vous seront proposés sur place. **Nous vous attendons nombreux le 21 juin prochain dès 19h30 pour fêter ensemble la musique et partager une soirée rythmée et pleine de bonne humeur !**

## ENVIRONNEMENT

## « Ponte Unionem Facio » : une nouvelle passerelle fera l'union entre les rives de l'Ognon

Fidèle à notre devise Martipontaine « Je réunis grâce au pont », une nouvelle passerelle réunira bientôt les rives de l'Ognon entre les communes des Sorinières et de Pont Saint Martin pour le plus grand bonheur de nos randonneurs et à la grande satisfaction des élus des deux communes qui ont œuvré ensemble pour la réalisation de ce beau projet.

Annoncée dès 2008, cette réalisation très structurante pour le développement de la randonnée devrait être opérationnelle pour le 1er septembre. Cette passerelle, longue de 18 m, va créer un lien entre les deux rives

de l'Ognon au bas du Parc de la Filée. Les randonneurs pourront ainsi longer l'Ognon à partir du pont de Viais et récupérer le village de la Vincée après avoir traversé le Parc de la Filée situé sur la commune des Sorinières,

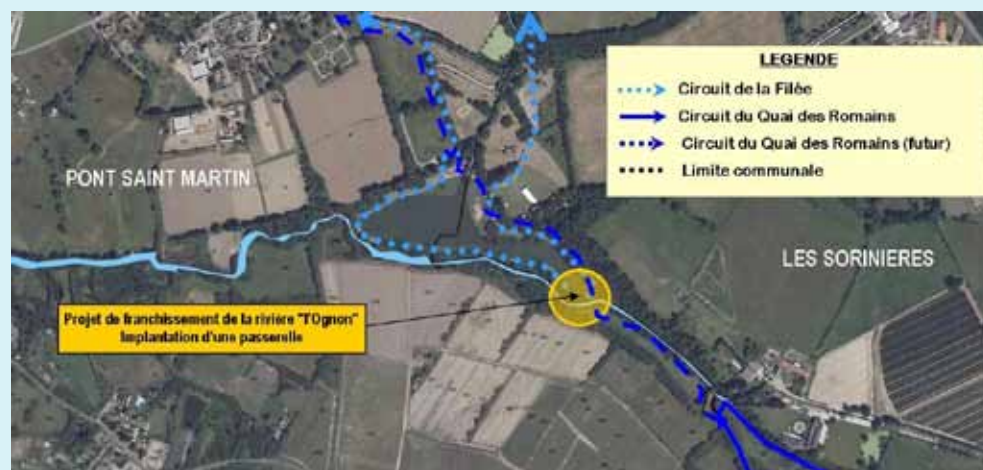
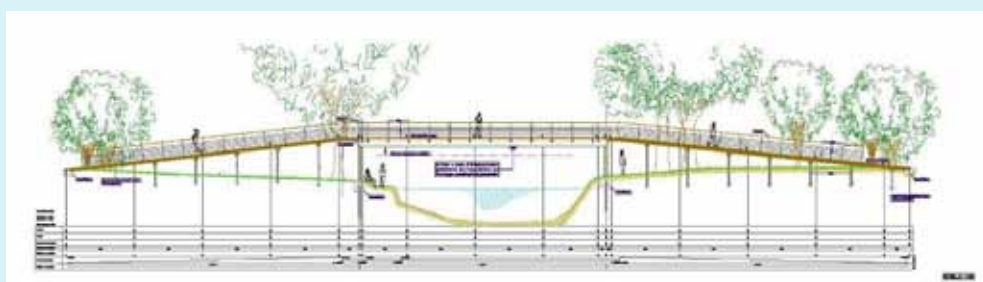
évitant ainsi l'itinéraire bitumé entre les Garotteries, la Colletterie, le Moulin Robert et La Vincée.

Pour une meilleure intégration paysagère, cette passerelle sera en chêne et les garde-corps seront réalisés en câbles Inox afin d'alléger la structure. Deux rampes d'accès permettront aux personnes à mobilité réduite de pouvoir bénéficier de ce point de vue au dessus de l'Ognon. Notre passerelle sera en effet perchée à 6m de haut afin de faire face à d'éventuelles crues centennales (contraintes imposées par les services de l'Etat).

Le chantier se déroulera principalement en juin et juillet.

Le marché a été attribué à l'entreprise SLE pour un montant de : 82 938 €.

Partie intégrante des itinéraires des randonnées pédestres de Loire-Atlantique, cette passerelle, à vocation intercommunale, sera subventionnée à hauteur de 70 % par le Conseil Général, les deux communes, réunies en groupement de commandes, se répartissant de manière équitable le solde ainsi que les études et la maîtrise d'œuvre.



## ENFANCE-JEUNESSE

## Les petits Martipontains au festival Croq'la scène au soleil

Plus de 200 enfants des neuf structures municipales ou associatives adhérentes du Collectif Spectacle en Retz se sont retrouvés à l'espace festif le Grandlieu de La Chevrolière le 26 avril dernier pour la grande journée de clôture du festival Croq'la Scène au Soleil. En fait, il ne manquait que le soleil... Toute la journée, les enfants ont appris à se connaître autour d'ateliers et jeux divers dont certains en lien avec les spectacles : l'atelier bulles et le parcours costumes notamment ont été très appréciés. Les animateurs aussi étaient à la fête pour ce jour de clôture du festival : pendant plus d'un mois, ils ont en effet travaillé ensemble sur le projet axé cette année sur l'expression théâtrale.



## ETAT CIVIL

### Concessions des cimetières

Dans le cadre du sinistre que la mairie a connu l'année dernière, le service Accueil et Formalités Administratives a perdu la totalité de ses archives et notamment toutes ses données relatives aux cimetières de la commune (Bourg et Nivardière).

Aussi, il est demandé à toutes les personnes ayant en leur possession un titre de concession ou un titre justifiant l'usage d'une concession de bien vouloir les apporter en mairie afin que les services procèdent à leur photocopie.

## ENVIRONNEMENT

## La chenille processionnaire du pin : la campagne de lutte 2013

Cette année encore, la municipalité va proposer à l'ensemble de ses concitoyens de participer activement à la campagne de lutte collective contre les chenilles processionnaires du pin.

En 2012, 86 arbres ont été traités sur notre commune. Très urticantes, ces chenilles sont à



l'origine de nombreuses réactions allergiques, parfois graves, pour les humains comme pour les animaux domestiques. Il s'agit d'une lutte biologique : traitement par pulvérisation depuis le sol du Bacille de Thuringes (sans danger pour les personnes, les animaux et l'environnement). Les traitements ont lieu du mois de septembre à décembre, au moment où les chenilles consomment en grande

quantité les aiguilles de pin. Comme les années précédentes, la commune souhaite valoriser cette action éco-citoyenne en prenant en charge, le coût du traitement préventif. Les personnes justifiant de l'acquisition d'un piège à phéromone (capture les papillons mâles de juin à août) bénéficieront de la gratuité de ce traitement (dans la limite de 5 arbres par propriété).

**Pour participer à cette campagne, renseignez et inscrivez-vous du 1<sup>er</sup> juin au 12 juillet, auprès du secrétariat des Services Techniques au 02 40 26 89 40.**

Pour les personnes ne justifiant pas de l'achat d'un piège à phéromone, le coût du traitement restant à leur charge sera de (prix en € TTC/ Barème 2013) :

- De 1 à 5 arbres : 57 €
- De 6 à 10 arbres : 82,50 €
- De 11 à 15 arbres : 108 €
- De 16 à 20 arbres : 134 €
- De 21 à 30 arbres : 160 €

### UN DRAGON ! Dans mon jardin !

Le réseau des CPIE des Pays de la Loire organise un inventaire participatif des amphibiens, afin de mieux connaître tritons, salamandres, crapauds, grenouilles, rainettes, ... et participer activement à leur sauvegarde.

La commune s'associe à cet inventaire sur ces espaces publics. Vous pouvez vous aussi y contribuer, en signalant la présence d'amphibien chez vous, pour pouvoir les inscrire dans l'inventaire régional. Le CPIE pourra alors répondre à toutes vos interrogations et vous accompagner pour un relevé plus précis, un conseil sur la gestion des habitats, notamment des mares.

Contactez directement le CPIE de Logne et Grand Lieu au 02 40 05 92 31.



## CONSEIL MUNICIPAL

# Les principales décisions du conseil du 18 avril

Le compte-rendu complet est consultable en mairie ou sur le site internet de la commune

## BUDGET SUPPLÉMENTAIRE : PAS D'EMPRUNT EN 2013

Après avoir pris connaissance des résultats des comptes administratifs du budget principal et du budget assainissement, les élus ont décidé de l'affectation des excédents au budget supplémentaire :

Budget principal : excédent de 1 801 865 €, dont 1 325 876 € affectés en investissement

Budget assainissement : excédent de 173 102 €, dont 149 802 € affectés en investissement.

Le maire commente : « *S'il nous faut être toujours très vigilants concernant les dépenses de fonctionnement, la santé budgétaire de la commune est bonne, dégageant de belles capacités d'investissement pour l'avenir. Pas d'emprunt nouveau en 2013. Pour le budget supplémentaire 2013, l'importance des reports de 2012 permet d'anticiper les travaux d'électrification du nouveau centre technique municipal prévus primitivement sur deux années. 200 000 € sont aussi prévus afin d'acquérir des terrains pour la construction de logements sociaux lorsque le plan local d'urbanisme sera adopté. 250 000 € complémentaires sont prévus pour la réalisation de travaux de voirie. Cet été, des travaux permettront de procéder au remplacement des radiateurs de la salle Gardin* ».

## ENFANCE-JEUNESSE :

Afin de répondre aux demandes de la CAF et suite au projet de mise en place d'un

nouvel accueil de mai à juillet pour préparer les enfants en douceur à leur future rentrée



scolaire, le règlement intérieur du multi accueil La Farandole a été modifié. Les tarifs 2013-2014 de l'accueil de loisirs, l'accueil périscolaire, le service jeunesse et la restauration scolaire seront augmentés de 2 % : une hausse diminuée pour les familles (3,5 % prévus lors du débat d'orientation budgétaire) grâce à l'intégration de deux nouvelles tranches du quotient familial.

« la santé budgétaire de la commune est bonne »

## MODIFICATION DU RÈGLEMENT D'AMÉNAGEMENT DE ZONE DE LA ZAC DU HAUGARD

Par délibération en date du 15 novembre 2012, la commune a prescrit la modification du Règlement d'Aménagement de Zone (R.A.Z.) de la ZAC du Haugard. La 3ème tranche de la ZAC du Haugard actuellement en cours d'aménagement comprenait 59 logements dont 16 locatifs sociaux, 4 en accession sociale à la propriété, 39 logements privés (10 en collectif et 29 en lot libre). Aucun promoteur n'ayant souhaité réaliser le projet de petit immeuble prévu sur l'îlot C, il a été décidé de modifier le parcellaire afin de proposer 4 lots libres sur cet îlot. Ceci afin de ne pas augmenter davantage la densité déjà importante et de conserver la proportion de logements sociaux.

Autres modifications : les piscines sont autorisées en dehors de la zone constructible, les largeurs des pignons des logements intermédiaires sont limitées à 15 mètres et l'implantation des abris voitures n'est plus encadrée du fait de leur réalisation par l'aménageur.



## Avis d'enquête publique : révision générale du plan d'occupation des sols

L'enquête publique relative à la procédure de révision générale du Plan d'Occupation des Sols débutera le 18 juin 2013 et se terminera le 18 juillet 2013 inclus. Elle sera l'occasion pour chacun de prendre connaissance du dossier qui sera à la disposition du public à l'accueil de la mairie, aux jours et heures d'ouverture habituels, et d'y consigner ses observations sur un registre prévu à cet effet.

Par ailleurs, Jean Busson, commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition de la population lors de permanences à la salle La Charmille :

- **Mardi 18 juin** de 9h à 12h
- **Samedi 22 juin** de 9h à 12h
- **Jeudi 27 juin** de 14h à 17h
- **Mardi 2 juillet** de 14h à 17h
- **Jeudi 4 juillet** de 14h à 17h
- **Mercredi 10 juillet** de 14h à 17h
- **Lundi 15 juillet** de 14h à 17h
- **Jeudi 18 juillet** de 14h à 17h

Il sera également possible d'envoyer vos remarques sur le projet de révision générale du Plan d'Occupation des Sols par courrier à l'adresse suivante :

Mairie – A l'attention du commissaire-enquêteur – Rue de la Mairie – 44860 Pont Saint Martin.

Celui-ci les visera et les annexera au registre d'enquête.



## URBANISME

# Accueil des gens du voyage : réunions en préfecture



La commune de Pont Saint Martin, de par sa situation géographique, est confrontée depuis quelques années à des soucis liés à des installations et des constructions illicites. Le stationnement d'une bonne trentaine de caravanes sur le parking du cimetière de la Nivardière en janvier dernier n'en est qu'un exemple qui a mobilisé beaucoup d'énergie de la part des élus et du personnel communal, avec deux objectifs clairs : faire respecter le droit, tout en recherchant activement des solutions réglementaires et dignes auprès des instances préfectorales, du syndicat des Gens du Voyage de Nantes Métropole, avec l'appui de nos parlementaires.

## 1 - LE RESPECT DU DROIT DE L'URBANISME : UNE NECESSITÉ POUR LE VIVRE ENSEMBLE ET UNE INTEGRATION REUSSIE

Un Martipontain était poursuivi pour avoir édifié une construction sans avoir obtenu, au préalable, une autorisation pour ce faire. Par un jugement récent, le Tribunal correctionnel de Nantes vient de le condamner à procéder à la remise en état des lieux dans un délai de deux mois et sous astreinte de 75 € par jour de retard, passé ce délai. Il devra également s'acquitter d'une amende de 5 000 €. Sur le plan civil, il a été condamné à remettre les lieux en état à ses frais, à titre de dommages et intérêts, dans les mêmes conditions qu'au titre de l'action publique et, au besoin, avec le concours de la force publique. Il devra également verser à la commune une somme de 1 € à titre de dommages et intérêts, et 600 € sur le fondement de l'article 475-1 du Code de procédure pénale.

## 2 - DES SOLUTIONS À TROUVER PAR LES COMMUNES

Chaque commune de plus de 5 000 habitants doit créer une aire d'accueil des gens du voyage. Afin de répondre aux souhaits de la CCGL qui assurera les coûts d'investissement et de fonctionnement d'un site mutualisé répondant aux obligations des deux communes de Pont Saint Martin et de La Chevrolière (accueil à prévoir de 3 familles pour chaque commune), les élus martipontains ont fait des propositions de localisation depuis un an et demi aux élus chevrolins. Ils ont aussi demandé plusieurs fois au président de la CCGL d'organiser une réunion avec toutes les parties concernées afin d'arriver à la solution la plus consensuelle possible à porter dans le plan local d'urbanisme de Pont Saint Martin en cours d'élaboration. Sans proposition nouvelle de La Chevrolière, et afin de respecter les souhaits de la CCGL et les

préconisations de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains, les élus martipontains ont proposé à la CCGL un site situé à cheval entre les deux communes, en retrait de la route départementale 65, dans un environnement végétal qui sera à aménager par la CCGL.

Concernant les grands rassemblements d'été de plusieurs centaines de caravanes autour de Nantes et sur la côte, les solutions sont apportées dans un schéma qui tient compte des besoins départementaux. Pont Saint Martin n'est pas concernée. Les solutions de stationnement pour les rassemblements de familles lors d'hospitalisations sont du ressort de la Préfecture. Pour information, le directeur de la Préfecture, contacté par le maire début janvier au sujet du stationnement à la Nivardière, n'avait pas de solution à proposer sur l'agglomération nantaise : des communes auraient du « retard » dans la mise en oeuvre de leurs obligations et d'autres terrains étaient inondés.

Afin d'apporter le vécu communal concret aux différentes structures recherchant des solutions aux différents problèmes rencontrés, le maire Yves François et Jean-Paul Chauvet, conseiller municipal, se sont proposés pour participer activement aux réunions préfectorales dites « d'experts ». Pont Saint Martin était la seule commune du département représentée à ce niveau.

### Trois réunions ont eu lieu en mars, concernant :

- les installations hors des zones constructibles (solutions, prévention),
- la prise en compte de l'habitat caravane dans les documents d'urbanisme,
- le projet d'habitat (typologie des formes d'habitat, montage du projet).

## Feux de la Saint Jean

Les feux de la Saint Jean auront lieu le 22 juin sur l'aire de loisirs. Comme les années précédentes, vous pourrez réserver vos formules repas à l'avance. Les permanences de réservations auront lieu:

- le vendredi 14 juin de 18h à 19h30 au local du comité des fêtes,
- le samedi 15 juin de 10h à 12h sur la place du marché,
- le lundi 17 juin de 18h à 19h30 au local du comité des fêtes.



Voici les différentes formules proposées (pâtisserie comprise):

- Moules / frites: 6,50 €
- Andouillettes / frites: 6,50 €
- Saucisses / frites: 5,50 €
- Poitrine / frites : 5,50 €
- Jambon-blanc / frites: 4,50 €

Il sera toujours possible d'acheter ses repas le jour de la fête mais le prix de la formule sera majoré d'1,50 €. AUCUNE RESERVATION NE SERA PRISE À PARTIR DU MERCREDI 19 JUIN.

Nous comptons sur vos nombreuses réservations et sur votre présence. Pour de plus amples renseignements, Bernadette Figureau (02 40 32 70 56) et Steve Landais (02 40 26 80 87 / 06 70 74 98 00) se tiennent à votre disposition.

## Assemblée générale USP Football



Venez nombreux participer à notre assemblée générale qui se tiendra le vendredi 7 juin à 19h30, salle St Martin. Nous ferons le bilan de la saison écoulée et nous projeterons dans la saison prochaine. Des récompenses seront remises et la soirée se terminera par le verre de l'amitié !

### RÉINSCRIPTIONS/INSCRIPTIONS

- Samedi 1er juin de 10h00 à 12h00
- Vendredi 14 juin de 16h30 à 19h00

Consultez l'ensemble des résultats sur le site du club : <http://www.uspfoot.free.fr/Index.php>

## Martin Chanteurs

Depuis le 11 mars, notre chorale dispose d'une « Boîte à Musiques » bien adaptée à notre activité musicale au sein du pôle associatif Le 3<sup>ème</sup> Lieu.

Nous avons eu l'occasion de nous y produire en concert lors de la journée d'inauguration du samedi 20 avril, où chacun a pu apprécier la qualité acoustique de la salle aux couleurs chaudes et agréables.



Pour clôturer la saison, nous nous produisons en concert le vendredi 28 juin à 20h30, en l'église de Pont Saint Martin. Le programme n'est pas encore tout à fait arrêté mais nous reprendrons le répertoire de cette année, peut être enrichi d'une ou deux œuvres nouvelles. Nous vous espérons nombreux à venir nous écouter. Ce sera le dernier concert avec notre chef Benoit Strauss, qui nous quitte, à notre grand regret, pour voler vers d'autres expériences.

Notre assemblée générale aura lieu le mardi 18 juin à 20h30, à la salle Saint Martin.



## Auditions musicales Association Musique et Danse de Pont St Martin

Samedi 22 juin, à la salle des fêtes à partir de 17h30, les élèves de l'école de musique et leurs professeurs présenteront un récital de tous les instruments enseignés : violon, guitare, piano, clarinette, flûte traversière, trombone, éveil musical. Entrée gratuite.

**4<sup>ème</sup> édition du Parcours des Ateliers de Grand Lieu**  
8/9 juin de 11h à 19h

À cette occasion, 14 créateurs se sont regroupés pour présenter leur travail dans 7 lieux différents répartis tout autour du Lac de Grand Lieu. Le but de cette manifestation est de faire connaître et vivre la création en milieu rural.

Pour plus de renseignements : <http://ateliersdegrandlieu.jimbo.com>

## Passerelle des Arts, quelques infos...



Le mois de juin est là, la fin des activités approche et déjà il nous faut penser à la rentrée prochaine... Ces derniers mois le travail a été intense avec Yann, notre professeur, ce qui nous a permis d'avoir un stand bien fourni lors du Forum des Associations et de présenter certaines de nos réalisations. À cette occasion, chacun a pu mettre sa touche de couleurs sur un tableau pré-tracé par Yann

et Marine et ce fil rouge a eu beaucoup de succès. Les personnes à qui nous avons pu le proposer ont joué le jeu avec beaucoup de plaisir et d'enthousiasme. À toutes ces personnes, n'arrêtez pas en si bon chemin, venez nous retrouver à l'atelier dès le début des cours après les vacances.

**Les inscriptions pour les cours enfants et adultes peuvent se faire dès à présent auprès de Marine Potage au 02 40 26 19 91.**

Depuis la mi-avril, nous avons déménagé dans Le 3<sup>ème</sup> Lieu où nous bénéficions de locaux lumineux et vastes (La boîte à couleurs au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment). Nous avons participé à l'inauguration de cet équipement sous un soleil radieux le 20 avril. Vous pouvez retrouver l'actualité de l'association sur le site de la commune. Bon été à tous et n'hésitez pas à venir nous retrouver à l'atelier, les toiles et les pinceaux vous attendent.

## Le Photo Club en week-end à Rochefort

Le Photo Club est heureux de vous annoncer son transfert définitif dans les nouveaux locaux du 3<sup>ème</sup> Lieu mis à sa disposition par la municipalité. Nous serons maintenant en mesure d'accueillir plus facilement l'ensemble des adhérents pour nos rencontres dans des salles et installations très fonctionnelles en espérant aussi pouvoir tisser plus facilement des liens avec les autres associations.

Les membres poursuivent leur travail pour vous présenter toujours plus d'images et c'est avec plaisir que nous vous attendons pour notre prochain festival du mois de novembre (9/10/11 novembre). L'apport d'un nouveau lieu d'exposition (Le 3<sup>ème</sup> Lieu) donnera vraiment naissance à un parcours photographique sur plusieurs salles avec la présence de 6 photographes, le Photo Club et Loire Atlantique photo. Pas moins de 400 photos y seront visibles. Notez d'ores et déjà ce week-end dans votre agenda.

Comme tous les ans, la saison c'est aussi la sortie en week-end club. Notre destination (Rochefort) a permis aux personnes présentes de découvrir un reportage photographique très intéressant sur la construction de l'Hermione,

le pont transbordeur, Brouage, les cabanes des ostréiculteurs de Marennes Oléron..... etc.....moment très convivial et important de la vie du Photo Club.

Si vous êtes intéressés par la photographie, n'hésitez pas à venir nous rencontrer et intégrer notre équipe.

**Contact : patboure@wanadoo.fr  
06 81 88 22 79**



## Cric ! Crac ! Qui est là ?

Mais c'est Michel Maraone, notre conteur ! Il était déjà venu l'an passé. Et comme on l'avait beaucoup aimé... Et cric ! et crac ! Cette année, le voilà encore ! Et patratric ! et patratat ! Ou'a-t-il donc dans son sac ? Plein de contes !

- Pour les cycle 2 : humour , fantaisie et étrangeté
- Pour les cycle 3 : La couleur et des contes de randonnée.

2 classes en ont profité pour poursuivre avec un atelier d'écriture... Et cric ! et crac ! Le sac à contes s'est refermé, en nous laissant plein de belles images dans la tête et plein de beaux messages à méditer... Et patratric et patratat ! À l'année prochaine Michel, pour nous faire encore voyager et rêver à travers de très belles histoires... Le conteur est financé par la subvention du comité des fêtes et par une subvention de l'amicale laïque.



## Fête de l'école

Le conseil local de la FCPE et les professeurs des écoles des Halbrans vous invitent à la fête de l'école le samedi 29 juin !

Sur le thème des Amériques, vous retrouverez les enfants de maternelle pour un spectacle en fin de matinée, puis le pique-nique en musique dans la cour de l'élémentaire et bien sûr l'ouverture des stands de jeux dès 13h30 !

Journée festive pour tous, nous avons besoins de bénévoles ! Contactez-nous par mail :  
fcpepsm@gmail.com



## Beau succès de l'édition 2013 de la Pont Giro

170 participants (125 pour les circuits VTT et 45 sur route) ont répondu à l'invitation des Amis de Pont Giro pour leur traditionnelle randonnée de printemps le dimanche 14 avril au départ de la ferme de la Moricière. Casse-croûte et verre de l'amitié ont permis à tous de reprendre des forces à l'arrivée, sans oublier la traditionnelle tombola et les récompenses remises par Yves François, maire, et Martine Chabirand, adjointe aux sports : aux clubs les plus représentés, Les Illuminés de Saint Lumine de Coutais et Barbara's Club de La Haye Fouassière en VTT, Les Sorinières sur route ; aux plus jeunes, Clément Rousseau et Thomas Vergereau ; aux plus âgés, Thomas Leroux et Pierre Sorin, aux plus éloignés, Anthony Jifrelot de St Etienne



du Bois et Bernard Vergereau de St Sulpice le Verdon.

Les prochains rendez-vous du club : après la sortie annuelle de l'Ascension qui les a emmenés vers le marais Poitevin, certains prendront la direction de Plouay le premier

dimanche de septembre pour le grand prix cycliste en attendant la soirée festive du club en novembre. Les personnes intéressées pour rejoindre l'association et ses sorties hebdomadaires peuvent contacter Jean-Luc Breteau au 02 40 26 80 73 ou Jackie Cellier au 02 40 04 40 37.

## Les 19<sup>èmes</sup> journées nationales de Qi Gong

Elles auront lieu du 3 au 9 juin partout en France, et à Paris à la Pagode du Bois de Vincennes. Le thème de cette année est « Renforçons notre énergie avec le Qi Gong ».

L'USP QI GONG s'associe à cet événement national, et ouvre tous ses cours aux personnes intéressées par la pratique du Qi Gong.



Vous êtes invités à venir découvrir et pratiquer avec nous le Qi Gong en toute simplicité. Voici les dates et horaires des cours ouverts spécialement pour cet événement organisé par la Fédération des Enseignants de Qi Gong :

- **Mercredi 5 juin** à 10h30 avec Jean-Jacques Kinsch, à 19h45 avec André Boutin
- **Vendredi 7 juin** à 20h avec Maryannick Le Gouguec
- **Samedi 8 juin** à 9h avec André Boutin, à 10h30 avec Jean-Jacques Kinsch

**Salle Polyvalente, école publique Les Halbrans**

Pour tout renseignement ou demande d'inscription, contactez Marie-Christine Kinsch, présidente, au 06 60 34 23 63.

## Gym Santé Loisirs : inscriptions 2013/2014

L'association USP GYM SANTE LOISIRS vous propose, dans une ambiance détendue, des cours de ZUMBA, de STEP et de GYM dynamique (renforcement musculaire, souplesse, cardio-training), encadrés par des animateurs (trices) diplômés :

- **Zumba** : le lundi 19h15-20h15 ou 20h30-21h30
- **Gym** : le mardi 18h30-19h30 ou 19h30-20h30 et le jeudi 18h30-19h30
- **Step** : le jeudi de 19h30- 20h30 et le samedi 9h-10h ou 10h15-11h15

Les inscriptions 2013-2014 pour les adhérents actuels et les nouveaux adhérents habitant Pont Saint Martin auront lieu le mercredi 19 juin de 18h à 20h et le samedi 22 juin de 10h30 à 12h, au complexe sportif, salle Gatien.



**Pièces à fournir obligatoirement lors de l'inscription :**

- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'activité concernée,
- une enveloppe timbrée avec nom et adresse,
- un bulletin d'inscription (à retirer sur place pour les nouveaux adhérents),
- un chèque correspondant à la cotisation et au règlement des cours.

Pour tout renseignement complémentaire :  
joc.masson@free.fr ; anne.fetiveau44@orange.fr

## Centre équestre de la Mône

Le Centre Equestre de la Mône vous propose pour les vacances d'été 2013 des **stages poney dès l'âge de 5 ans** en demi-journée, en journée ou à la semaine. Vous pouvez consulter le programme des stages et les tarifs sur le site Internet des Ecuries de la Mône : <http://mone.killy.net/>



### RÉSERVATIONS

06 84 83 68 36 ou 02 40 32 78 34  
ou par mail : [mone@killy.net](mailto:mone@killy.net)

## AREJ



L'Association Rencontres Echanges Jumelages invite tous les adhérents, sympathisants et familles d'accueil lors des hébergements au cours des divers échanges à venir à l'assemblée générale qui se déroulera le vendredi 14 Juin à 20h, Salle du Vieux Pressoir au lotissement du Haugard.

Nous souhaitons votre présence à cette assemblée au cours de laquelle nous ferons le bilan des activités, des échanges avec nos amis jumeaux de BROCKENHURST (Angleterre) et de PONT SAINT MARTIN (Italie) symbolisant ainsi l'amitié qui lie nos trois pays. Le verre de l'amitié clôturera cette assemblée. Venez nombreux !

### INFORMATION DE DERNIERE MINUTE

À l'occasion du passage dans notre région d'un ensemble africain du GHANA du 8 au 10 juillet prochain, l'association nationale Cultures et Traditions a pris contact avec l'A.R.E.J pour héberger pendant 2 nuits un groupe d'une vingtaine de personnes . C'est avec plaisir que nous réserverons le meilleur accueil à ce groupe de haut niveau en impliquant le pôle jeunesse à cette prestation de qualité. Nous faisons appel à toutes personnes susceptibles d'héberger pour ces deux nuits. Merci de bien vouloir prendre contact auprès des personnes suivantes :

Yves Perrochaud - 02 40 26 84 57  
Michel Drouin - 02 40 26 81 48

## Au détour d'une rue que l'on connaît bien...



...l'Amicale Laïque de Pont Saint Martin a organisé le dimanche 14 avril des concerts dans les jardins : 2<sup>ème</sup> édition des Découvertes d'Avril !

En cette première belle journée de printemps, I.S.L.A, jeune chanteuse nantaise et David Vincent, ex-chanteur des « Amis de ta femme » de Nancy, sont venus chanter dans le jardin du 35 rue de Nantes décoré pour l'occasion. Merci à tous ceux qui sont passés, restés, revenus !

Les bénéficiaires des différentes manifestations organisées par l'Amicale Laïque subventionnent les sorties scolaires des écoles publiques, la prochaine fois pensez à vos enfants ! Plus de photos sur le blog :

<http://almartipontaine.blogspot.fr/>  
Contact : [alpsm@orange.fr](mailto:alpsm@orange.fr)



## USP Basket

- **Portes ouvertes** pour les enfants nés de 2003 à 2007 : Mercredi 5 juin : de 18h à 20h
- **Assemblée générale** : vendredi 7 juin à 20h, salle des Fêtes.
- **Une réunion pour les entraîneurs et les dirigeants** aura lieu à la salle Gardin le mercredi 12 juin à 19h30.



### RÉINSCRIPTIONS/ INSCRIPTIONS

- **Réinscriptions** : chaque licencié recevra courant juin son dossier.
- **Renseignements/inscriptions** : Dominique Godard, 44 rue du Pays de Retz - 44860 PONT ST MARTIN. Tél. 02 40 32 73 43 à partir de 19h godarddominique@wanadoo.fr

## La saison se termine pour les 110 pongistes

Au niveau Seniors, les 8 équipes se maintiennent, ce qui ne signifie pas une stagnation mais plutôt une stabilité à un niveau assez relevé. En effet, nous jouons à toutes les divisions, de la Régionale 1 à la Départementale 3 soit 7 divisions, depuis janvier et après 2 montées et quelques maintiens difficiles à mi-saison, cette stabilité était loin d'être assurée. Au niveau Jeunes, les résultats sont encourageants : la génération 2000-2001 commence à avoir un



niveau de jeu intéressant et à gagner des matchs en championnat par équipes. Les cadets ont intégré avec succès les équipes seniors et nos jeunes poussins ont déjà effectué des rencontres et des animations à l'extérieur de Pont Saint Martin.

L'assemblée générale aura lieu le vendredi 14 juin à 19h30, salle Saint Martin.

### INSCRIPTIONS

Une permanence pour les inscriptions aura lieu les mercredis 19 et 26 juin de 18h30 à 20h et le vendredi 21 juin de 18h à 20h.

Prévoir un certificat médical. Le formulaire sera rempli et le montant sera réglé sur place.

### Artistes, créateurs, inventeurs, martipontains

**Une exposition vente des réalisations de chacun, tous ensemble ! Cela vous dit ?**

Il est souhaitable d'être le plus nombreux possible. Si le nombre de réponses est suffisant, une réunion de préparation sera proposée, afin de définir quelle formule adopter (en circuit, en salle, sous forme de dépliant, etc). Ouvert aux associations.

Si vous êtes intéressés, merci de joindre Christian Gauthier : au 06 62 54 18 79 ou par mail à gauthier.christian@orange.fr

## USP Tennis : Retour sur le Tournoi Seniors + qui s'est

Le tournoi a commencé un mercredi froid et très pluvieux et s'est terminé le samedi 20 avril sous le soleil. Le printemps était arrivé... Quelques 86 inscrits cette année et surtout une liste d'attente d'une vingtaine de personnes qui n'ont pas pu participer. Voici un bref résumé des finales des principaux tableaux.

**En +35 dames**, Hélène Albistur classée 15/5 de l'US Bouguenais l'emporte 6/2 7/6 face à Isabelle Ribot classée 15/4 de l'ASC Baut.

**En +50 messieurs**, Bruno Berthelin classé 15/5 de Don Bosco l'emporte 6/3 6/2 face à Didier Clochard classé 15/4 du Tennis Erdre Chapelain.

Une fois de plus, la finale en +35 messieurs a tenu ses promesses avec une belle affiche entre les deux meilleurs classés du tournoi. C'est Gaël Cassin classé 3/6 de Orvault Cholière TC qui réussit une perf face à Stéphane Chaland classé 2/6 de Don Bosco sur le score de 6/2 1/6 6/2. Merci à tous ceux qui ont assuré des permanences pendant ce tournoi qui est toujours aussi convivial et apprécié des nombreux participants. Rendez-vous vous est donné maintenant pour notre tournoi jeunes qui se déroulera du vendredi 5 juillet au vendredi 12 juillet. Une ambiance dynamique et conviviale vous attend !



## Joyeux Saint Martin

Poisson d'avril : c'était donc une « une sardine » accompagnée de ses frères et sœurs. Nous avons fêté ce poisson au Poucton. La journée a commencé par une balade le long de la côte. Celle-ci était très vivifiante, iodée et un tantinet « frisquet ». Nous nous sommes réchauffés devant un repas festif de « sardines ». Pendant ce temps l'animateur nous a tenus au courant de la vitalité de sa belle-maman par maintes histoires ; des chansons et l'accordéon ont complété un après-midi endiablé.



LES ADHÉRENTS DU CLUB AUX PERMANENCES DES 1<sup>ER</sup> ET 3<sup>EME</sup> JEUDIS DE CHAQUE MOIS.

### MARDI 20 AOÛT : UNE JOURNÉE SAFARI À PLANÈTE SAUVAGE

Fin de ramassage 9h. Circuit en autocar de 10 km de piste. 2 000 animaux. Déjeuner au BAOBAB. Parcours jungle, spectacle des dauphins, l'arche des reptiles etc...

Prix 60 € par adulte, enfant de 5 à 13 ans à l'étude.

### 17 AU 19 SEPTEMBRE : ESCAPADE EN HAUTE VIENNE

Découverte de Limoges en petit train. Le lac de Vassivière et son déjeuner croisière. Visite guidée d'Angoulême puis déjeuner dansant à L'Ange Bleu suivi de la revue « 15 ANS D'ÉTOILES ».

Prix 353 € par personne – inscription dès maintenant.

## déroulé du 10 au 20 avril

### DATES IMPORTANTES À RETENIR À L'USP TENNIS

**Assemblée générale** : mardi 4 juin à partir de 19h salle Saint Martin. Venez nombreux nous rejoindre, des récompenses seront remises aux enfants pour l'assiduité dans leur travail, et à toutes les personnes impliquées dans la vie du club.

**Le tournoi interne** : du 8 au 30 juin. Profitez de vous inscrire à ce tournoi qui permet aux adhérents du club de se retrouver dans une ambiance sportive et conviviale.

### Les journées d'inscriptions pour la nouvelle saison

- samedi 22 juin de 10h à 12h aux halles de tennis
- samedi 29 juin de 10h à 12h aux halles de tennis
- samedi 7 septembre de 10h à 12h aux halles de tennis

Pour plus d'infos, <http://usp-tennis.fr> - Par mail, [usp.tennis@free.fr](mailto:usp.tennis@free.fr)

Samedi	1	<b>Gala de danse</b> organisé par Musique et Danse. Salle Gardin, 19h30
Lundi	3	<b>Don du sang</b> Salle Gatien, 16h30-19h30
Mardi	4	<b>Assemblée générale de l'USP Tennis</b> Salle Saint Martin, 19h
Mercredi	5	<b>40 ans du Joyeux Saint Martin</b> Salle Gatien, 12h
Vendredi	7	<b>Assemblée générale de l'USP Basket</b> Salle des fêtes, 19h
		<b>Assemblée générale de l'USP Football</b> Salle Saint Martin, 20h
Vendredi	7	<b>Spectacles de Musique et de Danse</b> organisé par l'école Les Halbrans - Salle des fêtes, 19h
Mardi	11	
Vendredi	14	
Jeu	À partir du 13	<b>Musée du Petit Homme</b> (expositions des oeuvres réalisées par les enfants lors des ateliers d'écriture organisés par la municipalité) Salle d'animation de la médiathèque Le 3 <sup>ème</sup> Lieu
Vendredi	14	<b>Assemblée générale de l'AREJ</b> Salle du Vieux Pressoir, 19h30
		<b>Assemblée générale du Tennis de Table</b> Salle Saint Martin, 19h30
Jeu	17 au 30	<b>Tournoi interne de tennis</b> Halles de tennis
Mardi	18	<b>Assemblée générale des Martin Chanteurs</b> Salle Saint Martin, 20h30
Jeu	20	<b>Assemblée générale de l'USP</b> Salle des fêtes, 19h30
		<b>Conseil Municipal</b> Salle La Charmille, 20h30
Vendredi	21	<b>Fête de la musique</b> organisée par la municipalité - Place Bretagne, 19h30
		<b>Assemblée générale du Photo Club</b> Salle Saint Martin, 19h
Samedi	22	<b>Auditions de Musique et Danse</b> Salle des fêtes, 17h30
		<b>Feux de la Saint Jean</b> organisés par le comité des fêtes - Aire de Loisirs, 19h
Dimanche	23	<b>Kermesse de l'école Saint Joseph</b>
Vendredi	28	<b>Concert des Martins Chanteurs</b> Église, 20h30
Samedi	29	<b>Fête des écoles Les Halbrans</b>

## Aide à l'acquisition d'une couverture maladie complémentaire (ou mutuelle santé)

Pour pouvoir bénéficier d'une couverture maladie complémentaire (ACS), il faut :

- avoir des ressources ne dépassant pas de plus de 35 % le seuil d'accès à la CMI complémentaire,
- remplir toutes les autres conditions d'accès à la CMU complémentaire (résidence stable, composition du foyer, ressources prises en compte, etc.).



### RESSOURCES PRISES EN COMPTE

Pour déterminer si vous avez droit à l'ACS, les ressources prises en compte sont :

Nombre de personnes composant le foyer	Ressources des 12 derniers mois
1 personne	10 711 €
2 personnes	16 067 €
3 personnes	19 281 €
4 personnes	22 494 €
Au-delà de 4 personnes à charge supplémentaire	4 284,546 €

Age du bénéficiaire au 1 <sup>er</sup> de l'année en cours	Montant de la réduction par an et par personne
Personne âgée de moins de 16 ans	100 €
Personne âgée de 16 à 49 ans	200 €
Personne âgée de 50 à 59 ans	350 €
Personne âgée de 60 ans et plus	500 €

Pour plus de renseignements, rapprochez-vous de la CPAM la plus proche de chez vous, d'une assistante sociale du secteur de Saint Philbert de Grand Lieu ou du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Pont Saint Martin.

## Réception de la TNT : Que faire en cas de difficultés pour recevoir la télévision ?

Six nouvelles chaînes gratuites de télévision en haute définition (HD) ont été lancées le 12 décembre 2012 et sont progressivement déployées sur tout le territoire métropolitain. Des modifications du réseau TNT ont eu lieu avec l'arrivée de ces chaînes le 26 mars 2013. Tout comme le déploiement de services de 4<sup>ème</sup> génération en très haut débit mobile, ces travaux sont susceptibles d'affecter la réception des chaînes de télévision existantes.

L'Agence Nationale des Fréquences (ANFR), établissement public de l'Etat, veille à la bonne réception des signaux de la TNT, conjointement avec le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel.

L'ANFR intervient lorsque les dysfonctionnements ont une cause extérieure à l'installation individuelle ou collective. Son rôle consiste à :

- identifier l'origine des perturbations en faisant réaliser, si nécessaire, des mesures sur site par des techniciens des services régionaux de l'Agence ;
- saisir les responsables des perturbations pour qu'ils les fassent cesser.

L'agence a mis en place un numéro d'appel et un site internet pour informer les élus, les téléspectateurs et les professionnels, ainsi que pour recevoir leurs réclamations.

**Appelez le 0970 818 818 du lundi au vendredi de 8h à 19h.**  
Plus d'informations sur [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr)





## La canicule et nous... Comprendre et agir

En cas de canicule, il est important de connaître les gestes simples et nécessaires qui peuvent permettre de se protéger et de protéger les autres :

### PERSONNES ÂGÉES

- mouiller sa peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation
- éviter de sortir aux heures les plus chaudes
- manger normalement, boire environ 1,5 L d'eau par jour et éviter la consommation d'alcool
- donner des nouvelles régulières à votre entourage

### ENFANTS ET ADULTES

- éviter les efforts physiques intenses
- ne pas rester en plein soleil
- éviter de consommer de l'alcool
- prendre des nouvelles de son entourage

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15.



Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de votre mairie ou à contacter votre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule.

Envie d'en savoir plus pour vous ou votre entourage ?

Composez le 0800 06 66 66 (appel gratuit) ou consultez [www.sante.gouv.fr/canicule](http://www.sante.gouv.fr/canicule)

## Une nouvelle entreprise de carrosserie-peinture

Carrossier depuis 8 ans, Hervé Boué a créé sa propre entreprise de carrosserie-peinture sur la commune, en novembre dernier. Il effectue toutes réparations de carrosserie ou reprises de peinture suite à des chocs ou accidents de la route pour les voitures ou les deux-roues, en relation avec les services d'assurance aux particuliers. Il intervient également dans la réparation des impacts sur les parebrises. Enfin, il propose des aménagements intérieurs d'utilitaires (habillage intérieur/galleries).



Retrouvez l'entreprise NHB Automobiles au 4 Ter rue du Plessis, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h.

Contact : 09 83 57 00 48 – [contact@nhb-automobiles.fr](mailto:contact@nhb-automobiles.fr)

## Informatique, comment faire ?

Le cybercentre de Saint Philbert de Grand Lieu peut vous faire découvrir ou aider à vous perfectionner grâce aux ateliers hebdomadaires et les animations régulières.

Dans le cadre des ateliers hebdomadaires, il est prévu une aide aux demandeurs d'emploi (rechercher sur le web, réaliser son CV, créer son espace emploi, organiser sa recherche, etc...).

Dans le cadre des animations ou ateliers (parfois animés par un atelier Pôle Emploi), vous pouvez apprendre le traitement de texte, l'utilisation du tableur, le publipostage et la gestion des fichiers.

Vous pouvez également découvrir ce qui tourne autour de la photo (retouche photos, montage d'un film, création d'un diaporama) et vous pouvez réviser votre code de la route.

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

12 rue de l'Abreuvoir  
44310 Saint Philbert  
de Grand Lieu  
Tél : 02 40 78 06 79

Site internet :

[www.saint-philbert-de-grandlieu.cyber-base.org](http://www.saint-philbert-de-grandlieu.cyber-base.org)



## Soirée de sensibilisation du matériel médical à domicile DOMUS – SSIDPA – PROXIMED 44

Choisir de vieillir à domicile est aujourd'hui une réalité. Pour autant, il est important de se familiariser avec les aides techniques existantes, d'adapter son logement, de connaître les professionnels à contacter.

Pour cela, deux services complémentaires du maintien à domicile ont collaboré dans l'organisation d'une soirée de sensibilisation à l'utilisation du matériel médical à destination de leur personnel. La soirée a été animée par l'équipe pluridisciplinaire de Proximed 44, partenaire de proximité fournisseur de matériel médical récemment installé à St Aignan de Grand Lieu et Vertou, et intervenant sur tout le département.

Au cours de la soirée du 29 janvier dernier, les thèmes retenus ont été présentés sous la forme de trois ateliers : la nutrition, la prévention de l'immobilisation, les aides techniques à domicile. L'organisation et l'implication de Proximed44 ont permis de les aborder de manière conviviale et accessible.

La mobilisation des salariés, aides à domicile et aides-soignantes, a été le signe de l'intérêt porté sur cette problématique. Cette rencontre a permis une meilleure information et connaissance du matériel qui peut être proposé au domicile des personnes en perte d'autonomie.

La mise en place du matériel médical à domicile fait peur et perturbe les habitudes. Mais cette démarche est indispensable pour rester chez soi le plus longtemps possible.

Pour vous accompagner, nous mettons à votre disposition les coordonnées des intervenants de la soirée.

Ils sont là sont pour vous écouter et répondre à vos questions.

### DOMUS Service d'aide à domicile et portage de repas

49, rue des frères rousseau  
44860 ST AIGNAN DE GRAND LIEU  
02 40 26 40 72

### PROXIMED 44 Vente et location de matériel médical à votre domicile

44860 ST AIGNAN DE GRAND LIEU  
02 40 34 18 98 • proximed44@proximed.fr

### SSIDAD Service de soins infirmiers à domicile

49, rue des frères rousseau  
44860 ST AIGNAN DE GD LIEU  
02 40 26 47 93 • s.s.i.d.p.a@wanadoo.fr

## À l'approche des beaux jours, quelques règles simples à respecter par tous :

### BRICOLAGE-JARDINAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage pourront être réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, etc., selon les horaires suivants :

**Jours ouvrables : 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30**

**Samedi : 9h à 12h et 15h à 19h**

**Dimanche et jours fériés : 10h à 12h (arrêté du 9 juillet 2004).**



### PRÉVENTION DES INCENDIES / EMPLOI DU FEU

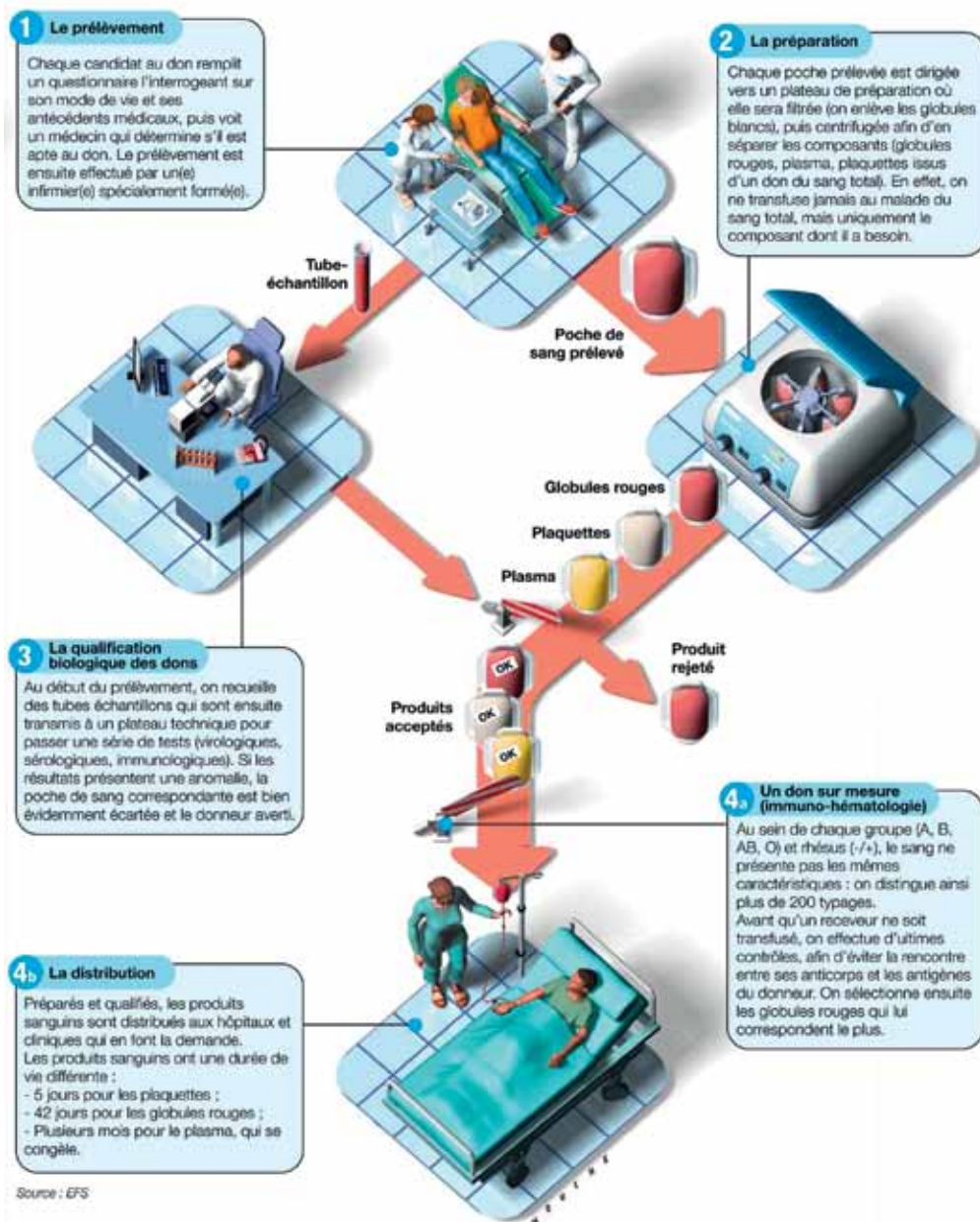
L'usage du feu est réglementé dans le département de la Loire-Atlantique (arrêté du 8 août 2000) et notamment pour l'incinération de végétaux (sur pied ou coupés), les feux festifs (feux d'artifices, feux de camp, barbecues), les objets en ignition (cigarettes, ...) utilisés ou réalisés à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 m des bois, forêts, plantations, reboisements.

Les déchets dits verts, éléments issus de la tonte des pelouses, de la taille des haies et des arbustes sont interdits de brûlage en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental et de la circulaire ministérielle du 18 novembre 2011, sur l'ensemble du territoire communal.

**Rappel : la déchetterie intercommunale des « Bauches » à La Chevrolière reçoit des branchages, les herbes de tonte, etc.**

Horaires d'ouverture :  
Lundi : de 8h à 12h  
Mercredi : de 14h à 18h  
Vendredi : de 14h à 18h  
Samedi : de 8h à 12h et de 14h à 18h

## Don du sang : le parcours de la poche



On compte sur vous

Le prochain don de sang aura lieu le

**lundi 3 juin**  
de 16h30 à 19h30  
à la salle Gatién.

Les bénévoles vous y espèrent nombreux !

## Reiki et réflexologie (Techniques d'harmonisation par réajustement énergétique)

Notre corps nous parle, il est le réceptacle de nos émotions : apprenons à l'écouter.

Se sentir bien dans sa tête et dans son corps, être en harmonie avec soi-même, sont les meilleurs garants d'une bonne santé. Parfois, sur le chemin de la vie, le pas se fait plus lourd (chocs émotionnels divers, stress...). Il est alors utile, voire nécessaire, de marquer une pause et de s'occuper de soi. Il peut aussi s'agir d'un temps plus long que l'on se donne : pour faire le point, se questionner sur un dysfonctionnement à gérer dans sa

vie, un choix à faire.... avec l'objectif final de se retrouver soi-même. Pour vous aider à retrouver l'harmonie, Jeanine Salmon vous propose des méthodes douces et naturelles : le Reiki et la Réflexologie (plantaire et/ou faciale) que ce soit pour une séance ponctuelle « détente-bien être », ou un accompagnement personnalisé plus complet. Il n'y a pas de meilleure méthode qu'une autre, il y a juste celle qui vous conviendra le mieux et répondra à vos besoins du moment. Ces techniques ne se substituent pas à un traitement médical, elles sont complémentaires et préventives.



N'hésitez pas à contacter Jeanine Salmon pour plus de renseignements :  
06 77 19 78 15.

## Service de garde Allo santé

## MÉDECINS

Les cabinets médicaux sont fermés les nuits de 20h à 8h, les samedis de 13 à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. Contactez le 15 qui vous dirigera soit vers le CAPS de Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

## PHARMACIENS

Les pharmaciens sont de permanence du samedi soir (20 h) au lundi matin (8 h).  
Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies.

## AMBULANCES

En cas d'urgence, appelez le 15

## CENTRE DE SOINS - INFIRMIERES LIBERALES

PONT SAINT MARTIN - 02 40 26 83 88

2 juin **Christine FAOUAID**  
02 40 26 81 08

9 juin **Céline MARECHAL**  
02 40 26 81 08

16 juin **Chantal FOUCHER**  
02 40 31 0012

23 juin **Chantal FOUCHER**  
02 40 31 0012

30 juin **Céline MARECHAL**  
02 40 26 81 08

Les gardes sont susceptibles d'être modifiées au dernier moment

## Hôtel de ville

Rue de la mairie - 44860 Pont Saint Martin  
Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51  
E-mail : [contact@mairie-pontsaintmartin.fr](mailto:contact@mairie-pontsaintmartin.fr)

## HORAIRES :

**Le lundi, mercredi, jeudi :**  
de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h

**Le mardi :** de 8h45 à 12h15  
(Fermé au public l'après-midi)

**Le vendredi :** de 8h45 à 16h15

**Le samedi :** de 9h à 12h  
(état civil uniquement)



## Permanences diverses

## PERMANENCE À LA MAIRIE AU SERVICE URBANISME

**CAUE** (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique) - Mme FAVRY  
Mercredi 19 juin de 16h à 17h30  
Sur rendez-vous auprès du service urbanisme de la mairie

PERMANENCES AU CENTRE MÉDICO-SOCIAL  
« ESPACE NEW FOREST » 35 RUE DE NANTES :

## P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)

Permanences les mardis 4 et 18 juin, le matin et les jeudis 6 et 20 juin, l'après-midi sur rendez-vous au 02 40 78 70 25

## Centre de soins Infirmiers

Du lundi au vendredi, de 13 h 15 à 13 h 45 au 02 40 26 83 88

## Consultation enfants PMI (avec un médecin)

Les jeudis 6 et 20 juin, sur RDV

## Assistantes Sociales

Sur RDV, au 02 40 78 70 25

## AUTRES PERMANENCES :

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination  
Gérontologique)

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière

Siège social : 02 40 36 06 42

Sur rendez-vous au 06 25 07 00 62

## Conciliateur de Justice

Les vendredis 7 et 21 juin de 9h à 12h sur rendez-vous,  
Monsieur GUNEAU - Mairie de Bouaye – Salle des permanences  
02 51 70 55 55

## PERMANENCE SÉCURITÉ ÉLUS

En cas d'urgence ou d'accident, appeler l' élu de permanence au 06 84 62 30 98.

NB : Pour tout problème de voisinage ou nuisance sonore, contacter la gendarmerie : - dans la journée au 02 40 65 41 17,  
- après 20h et le week-end, faire le 17.

## ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

Chanel CASSARD

3 bis rue de la Planche au Bouin

Roxane GODARD

7, rue des Diligences

Baptiste CASSIN

6, impasse Anselme

## MARIAGES

MOEDDEB Saïd  
et LAMOLIE Emmanuelle

## DÉCÈS

M. Fernand CORMERAIS  
La Roselière

M<sup>me</sup> Raymonde GUILLET  
née MORICEAU  
La Roselière